

ENTRE SENNE ET SOIGNES

Bureau de dépôt
1460 Ittre

LXXIII - 1992
24e année

Trimestriel
4e trim. 1992

ENTRE SENNE ET SOIGNES
Art - Histoire - Folklore - Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la
SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS
Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles - Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine

Rédacteur en chef: Jean-Paul CAYPHAS
" La Brasserie "
rue Basse, 14 - 1460 Ittre
Tél.: 067/64.68.32

Comité de rédaction: Alphonse BOUSSE, Christian DE BRABANTER, Marquis de TRAZEGNIES d'ITTRE, Georges GILMANT, Pierre HOUART, Gaston NEUKERMANS.

Présentation: Catherine CAYPHAS.

ABONNEMENTS: Pour 1993 (3 n^{os} imprimés)
Abonnement Ordinaire: 300 F
Abonnement de Soutien: 450 F
Abonnement d'Honneur: 700 F

Pour les années:
1979 à 1992: 250 F

La collection des numéros disponibles (du n° 8 - 1971 au n° 73 - 1992, excepté les n^{os} 10, 12 et 15) coûte 2.200 F (à retirer à Ittre, rue Basse, 14).

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.
La reproduction des textes et illustrations est interdite sauf autorisation.

MEMBRES D'HONNEUR (fin)

Madame Monique DEDOBBELEER, Virginal

MEMBRES DE SOUTIEN (fin)

La Bibliothèque Publique Centrale de la Communauté Française, Nivelles
Madame Mariette DECHIEF, Bruxelles
Monsieur et Madame DOBBELAERE, Graty

COTISATIONS 1993

Une invitation au réabonnement avec un bulletin de virement vous parviendra en janvier

Grand merci d'avance

EN 1516 A ITTRE

UNE CONDAMNATION PARTICULIERE :

UN PELERINAGE A SAINT-JACQUES EN GALICE

UNE SANCTION NOUVELLE : LE PELERINAGE (1)

AU MOYEN-AGE, UNE SOCIETE MARQUEE PAR LA RELIGION CHRETIENNE

Les sociétés médiévales et des temps modernes, largement rurales, ont été profondément marquées par la religion chrétienne. Au Moyen-Age, le développement des monastères, la fondation des paroisses et la réforme grégorienne ont contribué à christianiser les structures de base de la société et les formes du pouvoir.

Au 14e siècle, Nivelles avec ses 4.000 habitants est une ville prospère avec sa production textile et son marché de produits agricoles et d'élevage en provenance d'Ittre, de Braine-le-Château, de Tubize et de Rebecq ainsi que de l'est du Hainaut. L'influence de l'abbaye de Nivelles se fait sentir dans toute la région. Au 15e siècle, on compte 21 paroisses allant en pèlerinage de "*bancroix* " à Nivelles. Il s'agit de pèlerinages obligatoires pour tous les chefs de famille d'une paroisse qui vont, sous la conduite de leur curé, apporter certaines offrandes à leur église principale.

A cette époque, les autorités des villes et villages du Roman pays ont comme préoccupation essentielle le contrôle de la violence entre les habitants des communautés. Souvent des éclats ou délits surviennent au cours d'une fête religieuse ou d'une procession. Nous avons déjà raconté (voyez *Entre Senne et Soignes*, n° 63 - 1989) l'épisode violent et en partie sanglant qui opposa le 15 août 1649, après les vêpres, le seigneur d'Ittre et ses fils aux mayeur et bailli du village appartenant au clan rival de Fauquez. Nous avons aussi relaté (voyez *Entre Senne et Soignes* n° 17 - 1974) comment en pleine procession de Notre-Dame d'Ittre, le 15 août 1609,

(1) D'après l'étude de Xavier ROUSSEAUX, *Religion et vie sociale en Roman pays de Brabant (14e - 18e s.). Le témoignage des documents de justice*, publiée dans la Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon,1992, tome 6, fascicule 1.



Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice, au nord-ouest de l'Espagne, constitua une des grandes destinations classiques de pèlerinage dès les années 1300 et 1400.

Philippe del Motte secondé de plusieurs membres de sa famille, vint à cheval, l'arquebuse à la main et prêt à tirer, injurier et provoquer au duel le jeune seigneur de Fauquez, le malmenant et le menaçant, provoquant un scandale considérable devant la statue de Notre-Dame d'Ittre et le Saint Sacrement.

LE PELERINAGE : UNE PEINE PUBLIQUE, RELIGIEUSE ET SOCIALE

La violence entre individus va recevoir à partir du 13e siècle une sanction particulière : le pèlerinage. A mi-chemin entre la pénitence publique et la peine répressive, cette condamnation tire son origine des pénitences publiques du haut Moyen-Age. Elle se répandra dans de nombreuses villes et villages des Pays- Bas.

Le pèlerinage apparaît à Nivelles vers 1420. Entre 1423 et 1550, les échevins de la ville prononceront quelque 800 condamnations à un ou plusieurs pèlerinages judiciaires. La pratique constante du pèlerinage s'inscrit dans la mentalité médiévale toute imprégnée de religion. Ses avantages pour le tissu social sont aisés à déterminer. Un pèlerinage à Chypre ou à Saint-Jacques-de-Compostelle éloigne pour longtemps le délinquant ou le criminel de la vie de la cité, éliminant les tensions entre les groupes ou envers la famille de la personne agressée. D'autre part, le condamné a tout le loisir de réfléchir aux conséquences de son acte et les passions ont largement le temps de s'apaiser. Si le but religieux du voyage est certain avec le besoin de salut, celui-ci constitue aussi un mode d'exclusion temporaire du perturbateur de la vie sociale. Le condamné fera amende honorable et

recevra le pardon judiciaire. Enfin, le voyage peut aussi représenter un attrait.

Les destinations " classiques " des pèlerinages du 15e siècle sont le voyage " *d'outre-mer* " en terre sainte mais le plus souvent à Chypre plus proche, à Saint-Jacques-de-Compostelle, à Notre-Dame de Rocamadour, à Saint-Nicolas de Bari et à Notre-Dame de Milan. On allait fréquemment aussi à Saint-Pierre de Rome.

LE PELERINAGE FACE AUX REALITES ECONOMIQUES ET AUX IDEES NOUVELLES

Rapidement, le départ en voyage cesse d'être obligatoire en tant que tel. Il est souvent remplacé par une amende proportionnelle à sa longueur. L'économie de la cité exige en effet la présence des travailleurs. Néanmoins, selon la gravité du forfait, les échevins peuvent exiger l'exécution du pèlerinage " *à peine de corps* ". De même, les condamnés qui ne savent ou ne veulent pas payer prennent alors la route. A Nivelles, entre 1423 et 1550, le comptes du maire mentionnent 65 % de voyages rachetés (879) contre 30 % de voyages réellement effectués (396). 67 voyages sont en défaut d'exécution.

Après le concile de Trente, le début du 17e siècle va être caractérisé par une grande remise en ordre morale destinée à apaiser les inquiétudes de la population et mettre un baume à la déchirure causée par la Réforme calviniste. A Nivelles et dans les environs, le pèlerinage subsiste mais modifié. Il cesse d'être une amende pour redevenir une peine corporelle. L'obligation d'exécution " *à peine de corps* " devient de plus en plus fréquente. Le rachat est maintenant interdit et les manifestations d'amende honorable sont multipliées. Les destinations classiques du 15e siècle sont de moins en moins appliquées. En effet, ces lieux de pèlerinage sont lointains à cette époque troublée mais aussi discrédités par les idées nouvelles. Les Archiducs Albert et Isabelle, vers 1600, interdiront même les pèlerinages mais ils se maintiendront jusqu'à 1650 environ. Soixante condamnations seront encore prononcées à Nivelles par les échevins entre 1551 et 1650.

Le pèlerinage devient un phénomène local. Les destinations sont désormais accessibles en quelques jours de marche. Aux lieux traditionnels comme Hal et Walcourt s'ajouteront Montaigu, Tongres, Bon-Secours et Foy-Notre-Dame. Tous sont des pèlerinages à la Vierge, encouragés par les Archiducs dans leur politique de " catholicisation " des Pays-Bas. Signalons à ce propos qu'à Ittre en 1610, Jehan des Aulnois est condamné devant le seigneur de Fauquez et son représentant, le mayeur d'Ittre, à " *faire le voyaige de Montagu et en apporter attestation à partir huict jours après le prononcé de ceste* ". Il devra également payer 20 florins " *pour amende honorable au profict de l'église de ce lieu*", 20 florins encore pour les pauvres et 100 florins enfin au seigneur et au mayeur représentant la Justice. Enfin, la nouvelle pastorale prône entre autres le pèlerinage comme pratique religieuse volontaire. On sait peu de choses sur cette forme de piété. Toutefois, le registre des pèlerins de Saint-Julien-des-Flamands à Rome renseigne 33 pèlerins nivellois se rendant à Rome entre 1625 et 1635 avant que les guerres entre l'Espagne et la France ne rendent les voyages beaucoup plus hasardeux.

UN TRES BEL EPISODE DE JUSTICE: LE PROCES DE JEHAN HUWART

JEHAN HUWART EN PRISON A FAUQUEZ

Le 14 avril 1516, sur ordre de Paul Oeghe seigneur de Fauquez, Jehan Huwart est arrêté à Ittre sur la route de Tubize. C 'est " *contre l'hostel d'iceluy seigneur* " que le sergent parvient à l'appréhender. Emmené prisonnier au château de Fauquez, il en ressort le troisième jour pour être jugé sur la place de la seigneurie. Pour les délits et méfaits qu'il a commis, on requiert qu'il soit condamné " *à peine de corps et de biens* " à une peine criminelle. A moins que " *mondict seigneur de Faulcuez ou la justice ne volsysse préférer miséricorde à la righeur* " et ne le condamne alors au bannissement à l'île de Chypre pendant 3 ans où à toute autre amende criminelle qu'on voudrait lui infliger.

UN PRISONNIER PROCEDURIER

Mais notre homme sait se défendre et il va user de tous les artifices de la procédure pour tenter de se disculper ou à tout le moins de faire traîner l'affaire. Il conteste d'abord ce qui lui est reproché " *mesconnyssant lesdicts faiz par luy estre commiz* ". Le mayeur et les échevins d'Ittre invitent alors le seigneur de Fauquez à produire ses preuves .

Et pendant les " *anquestes et productions de tesmoings* ", Jehan Huwart sollicite du roi (Charles-Quint, roi d'Espagne depuis cette année 1516) des lettres patentes de sauvegarde. A tel point que commandement est donné aux mayeur et échevins de ne plus procéder contre le prisonnier à Fauquez mais de le ramener à Ittre " *là où avoit esté pries* " pour lui faire loi et justice. Dans sa requête, Jehan Huwart proteste de son innocence affirmant que Paul Oeghe l'a fait prendre " *par hayne* " et qu'il n'a commis aucun acte punissable, étant " *homme de bonne famme et renommée* ".

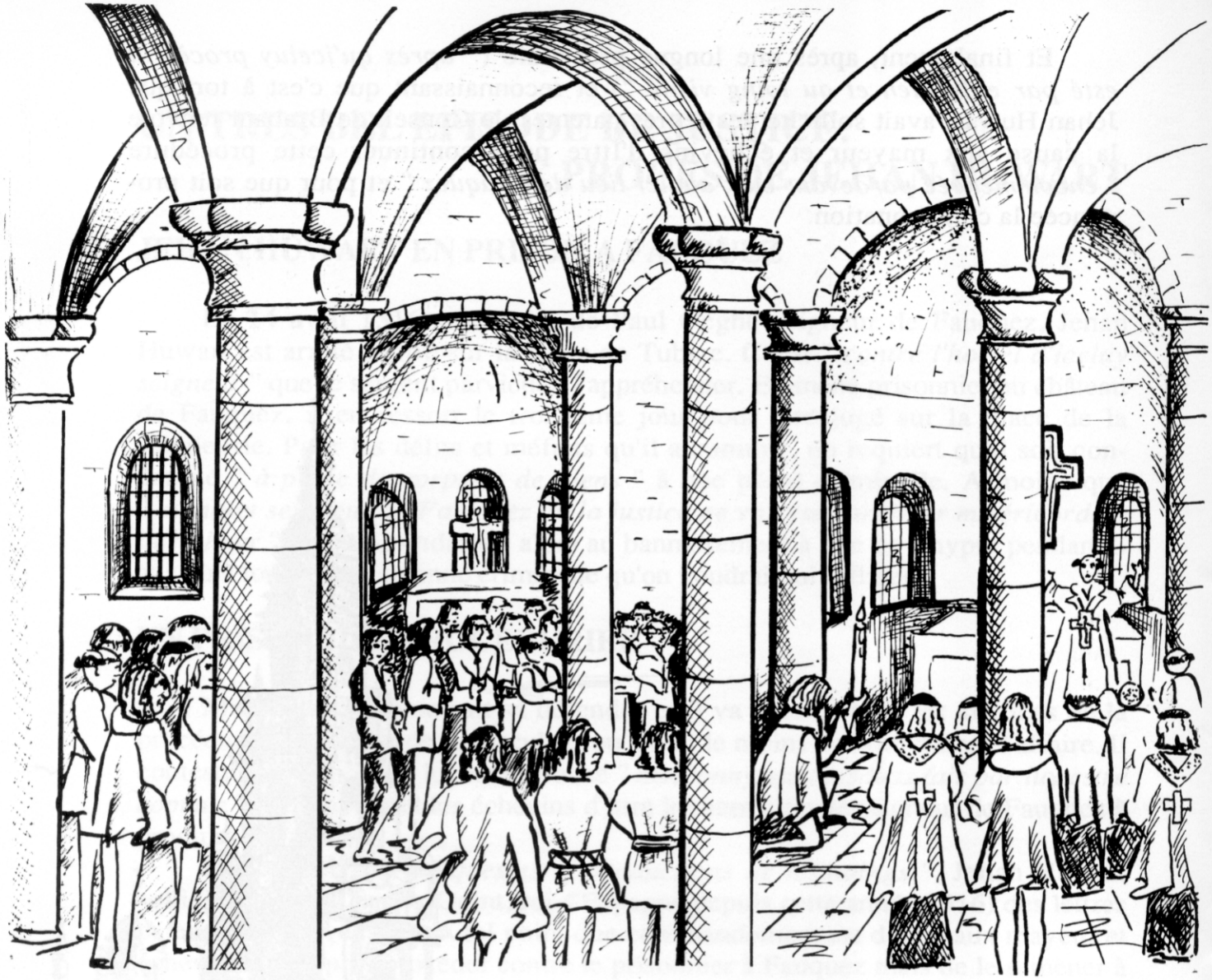
UN JUGEMENT A ITTRE VIA . . " *MESSEIGNEURS DU CONSEIL DE BRABANT* "

Malgré la demande de lettres patentes, Paul Oeghe s'oppose vigoureusement au transfert du prisonnier à Ittre. Le seigneur de Fauquez s'adresse alors au Chancelier et au Conseil de Brabant en leur demandant d'instruire eux-mêmes le procès de Jehan Huwart afin que " *fuist cognult le tort d'iceluy prisonnier* ". Le Conseil marque son accord et enjoint à la Justice d'Ittre de lui transmettre les pièces du procès.

Et finalement, après une longue procédure (" *après qu'iceluy procès at esté par eulx bien et au loing visité* ") et reconnaissant que c'est à tort que Jehan Huwart avait sollicité des lettres patentes, le Conseil de Brabant renvoie la cause aux mayeur et échevins d'Ittre pour continuer cette procédure " *encommencée pardevant eulx audict lieu de Fauquez* " et pour que soit prononcée la condamnation.



La tour de l'Horloge à Saint-Jacques-de-Compostelle.
L'énorme bourdon s'entend jusqu'à 20 km. La porte sainte ne s'ouvre que dans les années de jubilé.



Dans la vieille église d'Ittre, en présence du clergé, des mayeur et échevins et d'une foule de villageois, Jehan Huwart, à genoux, avec " une chandelle ardante de cyre en sa main *", demande pardon à Dieu et à la Justice des méfaits qu'il a commis.*

" UN PELERINAIGE A SAINCT-JACQUES EN GALISE "

Le jugement est prononcé par les mayeur et échevins (" *par la semonce de nostre susdict mayeur* "). Jehan Huwart pour les " *abus, excès et délictz par luy commiz et perpétrés* " partira en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice, au nord-ouest de l'Espagne. On remarquera que les péripéties du procès et les voyages du dossier auront produit quelque effet apaisant sur la sentence. Pas de peine criminelle ou de bannissement à Chypre mais un pèlerinage d'une durée raisonnable, le troisième en valeur économique après Nicosie à Chypre et Saint-Nicolas de Bari.

UN RITUEL EXPIATOIRE AVANT TOUT RELIGIEUX

C'est le deuxième dimanche après son transfert de la prison de Fauquez que Jehan Huwart se rend, comme indiqué dans la sentence, à l'église d'Ittre. En effet, bien que la procédure se soit achevée à Ittre, notre homme est toujours prisonnier à Fauquez. Jehan Huwart rentre dans le lieu sacré " *en son linge* ", la tête nue, avec " *une chandelle ardante d'une livre de cyre en sa main* " (on imposait un cierge de deux livres pour les cas plus graves). Le tout se passe en présence du clergé et des mayeur et échevins représentant les deux pouvoirs - la Justice et l'Eglise - agissant de concert. A genoux, il demande alors pardon à Dieu et à la Justice pour les méfaits qu'il a commis. Il participe ensuite à la procession où il porte, en tête, le cierge allumé. Enfin, à l'issue de celle-ci, il dépose le grand luminaire devant l'autel du Saint Sacrement où il le laissera se consumer.

C'est dans les 14 jours après la cérémonie à l'église d'Ittre qu'aura lieu le départ du pèlerin vers la Galice. Ce délai prévu par la coutume pouvait aller jusqu'à 40 jours pour les pèlerinages d'outre-mer. Jehan Huwart devra enfin rapporter aux échevins d'Ittre une attestation obtenue sur place des autorités locales, comme le veut également l'usage du pays. La production de ce document contenant " *bonne certification à la Justice* " mettra définitivement fin à l'action publique. Notons encore, le voyage pouvant durer longtemps, que des pèlerins pouvaient traîner en chemin ou .. . ne pas revenir du tout, certains mourant en route ou décidant de rester sous des cieux plus plaisants à leurs yeux.

UNE SENTENCE DU POUVOIR CIVIL COMMUNIQUEE AU CLERGE D'ITTRE

Le " collège " échevinal participa au grand complet à l'élaboration de la sentence de Jehan Huwart. Etaient présents, ce 14 avril 1516,1e mayeur Jehan Ousmer et les sept échevins: Josse des Preit, Mahieu Tamyniau, Thomas le Hoy, Engelbert Betremieu, Jacquemart Goejse, Remy le Parmentier et Jehan le Ferron. Rappelons que depuis la sentence arbitrale du 27 septembre 1490, le seigneur de Fauquez nomme le mayeur et trois échevins, le seigneur d'Ittre désigne à son tour trois autres échevins et le septième est élu par les six autres et le mayeur en dehors de la seigneurie de Baudemont. L'intégralité du jugement sera consignée le même jour au registre de l'échevinage d'Ittre Le clergé, enfin, recevra une copie du document officiel consacrant la symbiose des deux pouvoirs civils et religieux. Le clerc d'Ittre, J. Bastholer, collationne alors la copie sur la sentence originale et l'approuve " *la trouvant accorder par moy comme clercq dudict Yttre* ".

Dessins à la plume de Catherine CAYPHAS Jean-Paul CAYPHAS

LE MYTHE DU "BON VIEUX TEMPS"

1. LA NOSTALGIE N'EST PLUS CE QU'ELLE ETAIT!

Dès le début de ce siècle, le wallon n'est déjà plus qu'un patois comme les autres même si, pour beaucoup de nos villageois, il reste toujours la langue maternelle. On y est très attaché par amour pour sa famille et son village natal tout en sachant bien qu'il ne fait plus honneur à ceux qui le parlent encore.

Mais plus le français s'impose, plus le wallon sacrifié, méprisé, redevient sympathique à ceux qui ne le parlent plus. La nostalgie du "temps passé" les envahit et finit par devenir une mode, un besoin, un snobisme parfois qui ne nous a pas encore quittés.

Ecoutons un parolier de cette époque traduisant, non sans humour, le "spleen" des jours anciens... pas très romantique comme vous le constaterez :

.. On voyage in automobile,
In aéroplane, in ballon.
Les tchfaux sont devenus inutiles
Pour les tchèrettes yèt les camions.

Refrain

Mais du temps d'èm'Grand'mére
On n'parlou ni d'tout ça
On croyou à l'sorcière (croyait)
On alvou ses pourchats (élevait ses cochons)
On f'zou des commissions (faisait des courses)
Au train des courdanis (cordonniers)
Pou d'aller deux heur'long (pour aller deux heures loin)
On d'allou co à pid (allait encore à pied)

...et ça continue : filles et garçons ne veulent plus que des places d'employés, l'ouvrier est habillé comme un patron, on ne reconnaît plus les *bribeux* ...(mendiants)

2e refrain

Mais du temps d'èm'Grand'mére
On n'parlou ni d'tout ça
Pou l'dimince, èm'grand-pére (dimanche)
N'a jamais yeu d'tchapia (jamais eu)
Il avou in sauro (sarrau)
En'bell'casquette de soie
A ses pids des chabots (sabots)
I stou fier comme in roi (Il était...)

"*Du temps d'èm'Grand'mére*",
texte oralement transmis et sans doute déjà remanié.

Ne prenez pas à la lettre les regrets tardifs de nos concitoyens. Ils n'étaient pas rétrogrades à ce point ! Aucun n'aurait voulu revenir à l'époque "*dè s'grand'mére*" ! Mais le "*faire chennance*" leur allait si bien !

2. QUAND LE WALLON DEVIENT FOLKLORE !

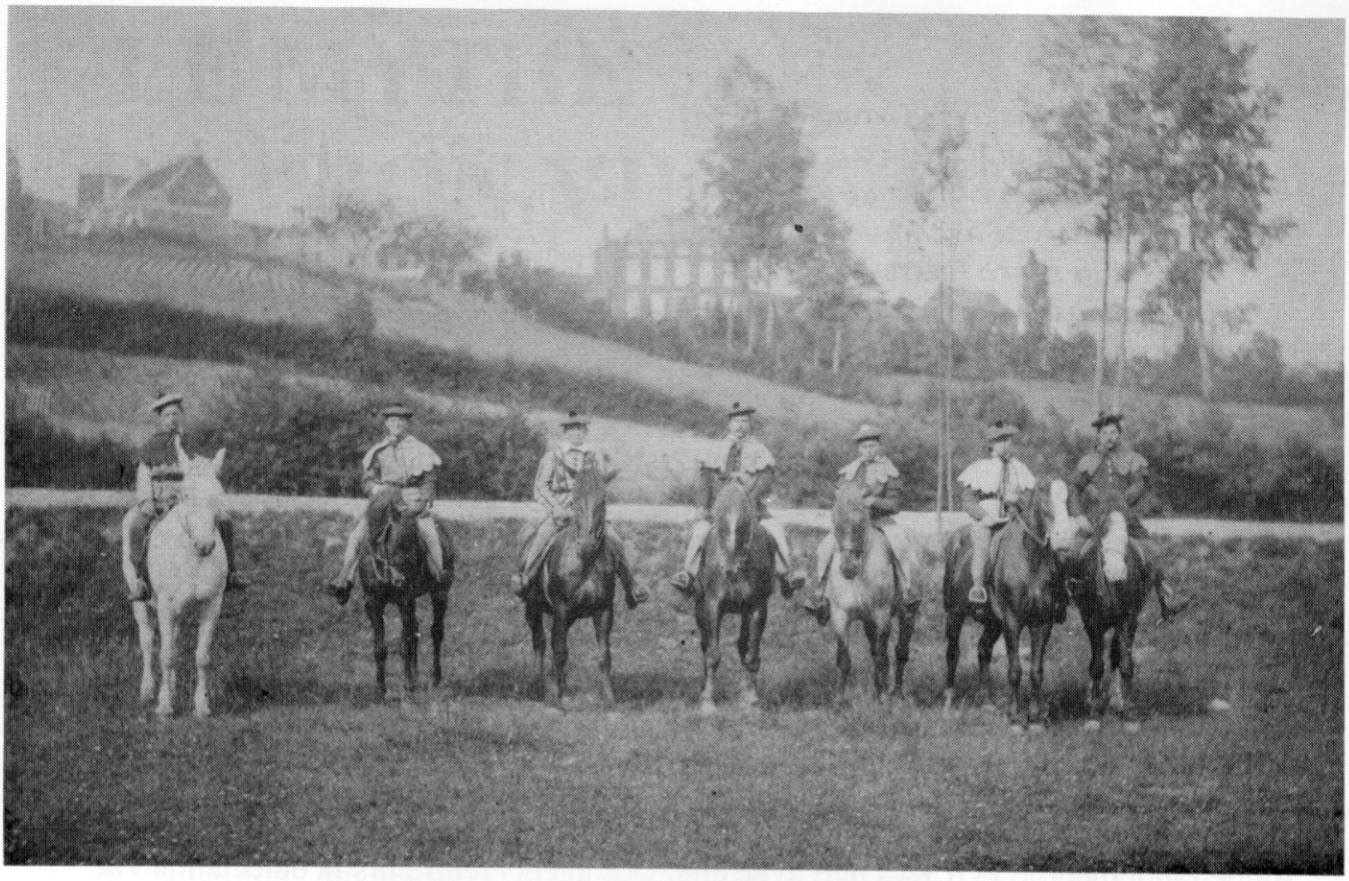
Dans nos sociétés industrialisées, la NOSTALGIE d'une époque révolue entraîne fatalement le FOLKLORE avec elle. Des agents renifleurs la détectent à vue de nez, prêts à commercialiser le nouveau produit souhaité par le client roi : en l'occurrence " LE BON VIEUX TEMPS "

Les journaux quotidiens ou hebdomadaires regorgent d'articles évoquant la période concernée - toute proche - comme si c'était la lointaine ANTIQUITE, tellement les progrès ont été rapides dans tous les domaines de 1850 à 1914 !

Les gens de nos vallées ont découvert, à un rythme accéléré, des choses inimaginables hier encore : la machine à vapeur, la locomotive, le train, le tram, les premiers vélos, motos, autos, les machines agricoles, le pétrole lampant et l'électricité, le télégraphe, la photo, l'instruction gratuite, la francisation, le travail en usine, l'émancipation ouvrière et féminine à leurs débuts, la pension de vieillesse, les caisses de secours, la fin du tirage au sort, les progrès de la médecine et de la chirurgie etc...Et ça ne faisait que commencer !

Nous sortions de notre isolement de campagnards sédentaires, bien adaptés à la vie rurale traditionnelle, pour entrer dans l'ère technicienne, celle de la vitesse et de la mobilité des masses, un Monde Nouveau auquel nous n'étions pas préparés. Standardisation, normalisation, travail à la chaîne, taylorisme... ont de quoi faire frémir nos campagnards. C'est pourtant la rançon à payer au "mieux-être"! De 1846 a 1913, le revenu national passe de 270 à 850 f. Peut-on résister au progrès ?

Nos villages désemparés cherchent leur voie. Ils ne sont pas les seuls. Les hameaux, les quartiers, les faubourgs des villes qui, hier encore, avaient leur vie propre, s'inquiètent :



Vers 1895, à Ittre, une cavalcade dans le pré de Laide, en contrebas de l'église.

"Où sont les kermesses du Bon Vieux Temps ?
Chaque rue, chaque quartier avait la sienne avec divertissements et jeux populaires...Chaque dimanche ou presque, rendez-vous des Brainois dans un de ces bals improvisés autour de quelques tables rustiques où s'étalaient les tartes. Qui se souvient des fêtes de la rue de la Station, de la Bassée, du Faubourg, de la kermesse du Marouset avec ses fêtes de gymnastique et les concerts du Bois de la Houssière. Nous gardons la "Coulette" (1er dimanche de mai). Allons-nous assister, sans un regret, à la disparition de ces joyeuses traditions ? Un peu de bonne volonté et du dévouement pourraient peut-être suffire !

(La Semaine Brainoise, 15 juin 1902)

Cet appel angoissé, nous l'entendrons encore souvent. Nous avions tout gagné fors la chaleur humaine, le confort d'une certaine vie communautaire que seuls la rue, le hameau, le village peuvent dispenser. Se replier sur soi-même serait suicidaire. A nous donc d'autres divertissements, d'autres héros, d'autres mythes. Et l'on ne fait pas dans la dentelle !

3. LE FOLKLORE REVITALISE NOS VILLAGES.

Entre 1900 et 1914, des esprits inventifs bouillonnent d'idées neuves. Ils veulent valoriser la vie au village, la rendre plus attrayante voire attractive dans le but : - d'y fixer à demeure une population salariée mouvante

- d'y attirer les gens de la ville déjà en quête de villégiature campagnarde, d'air pur, de calme, d'espace...et d'eaux tranquilles pour pêcheurs à la ligne.

C'est alors que vont naître, à l'instar des villes et des grosses agglomérations industrielles, des groupes folkloriques et carnavalesques locaux, bien de chez nous !

Il existait déjà des "Cavalcades", défilés de chevaux et de chars décorés - souvent pompeux dans leur symbolisme - qui s'ébranlaient à l'occasion d'une inauguration, d'un jubilé, d'un événement historique ou astronomique tel que le renouveau de la nature au printemps. Certaines de ces cavalcades se transformeront en cortèges de "CARNAVAL" plus populaires, moins guindés, avec groupes de travestis hilarants, mascarades, farces et attrapes... un grain de folie pour un monde qui se mécanise.

Dans nos villages, tout le monde s'y met pour que la fête réussisse et se déroule dans la plus franche gaieté...teintée d'un rien de "contestation" et d'irrévérence. Sur les pancartes et les fanions, des inscriptions parfois licencieuses que le journaliste reporter n'ose pas citer ! Le village est dans la rue entourant et suivant le cortège. Les quolibets fusent de partout. C'est un défoulement collectif mais bon enfant. Les Autorités religieuses qui ont, elles, leur calendrier de fêtes chrétiennes semblent s'y désintéresser bien que certains croient y déceler un relent de paganisme. Rien à voir cependant avec certaines "dyonisies" ou "lupercales" antiques. Tout au plus une poussée de fièvre d'un prolétariat qui s'émancipe et l'intérêt pécuniaire vital d'une classe de petits artisans et commerçants menacés de disparition par la mécanisation poussée et la concurrence des grands commerces urbains. Parmi les premiers atteints, les tonneliers, les potiers, les sabotiers, les bourreliers, les tailleurs de village, les charretiers, les aubergistes au croisement des vieux chemins désertés par les piétons, les cavaliers, les coches et les malles-poste. Puis suivront les menuisiers, les charrons et les forgerons, les couturières même !

Le monde agricole est aussi touché. En 1910, il ne représente plus que 21 % du chiffre global de la population. Bien que la terre soit toujours la valeur refuge la plus sûre, les exploitants souffrent déjà de l'importation de blé, de viandes congelées, de produits laitiers d'origine étrangère. Prix des céréales : 36 f en 1871; 14 f en 1894. Il faut donc augmenter la productivité en mécanisant l'outil :

-En 1880, il y a 6.900 batteuses et 420 faucheuses.

En 1910, il y a 23.500 batteuses et 12.650 faucheuses.

-En 1846, la terre donne 1.435 kg de froment par hectare.

En 1913, la terre donne 2.520 kg de froment par hectare.

-A titre indicatif, le beurre est à 3,16 f en 1883; 2,45 f en 1890 et de 1,4 à 1,55 f au marché de Braine en janvier 1902.

4. LE SECTEUR BRASSICOLE EN PREMIERE LIGNE.

NOS PETITES BRASSERIES VILLAGEOISES à clientèle locale sont inquiètes, elles aussi. Elles seront donc à la pointe du combat pour la survie de nos villages :

"Le brasseur est tenu de suivre les aspirations naturelles de la clientèle dont il vit...ouvrière ou terrienne.

Il doit coller aux masses qu'il sert...Son comportement rejoint chaque jour le social."(Emile Cavenaile)

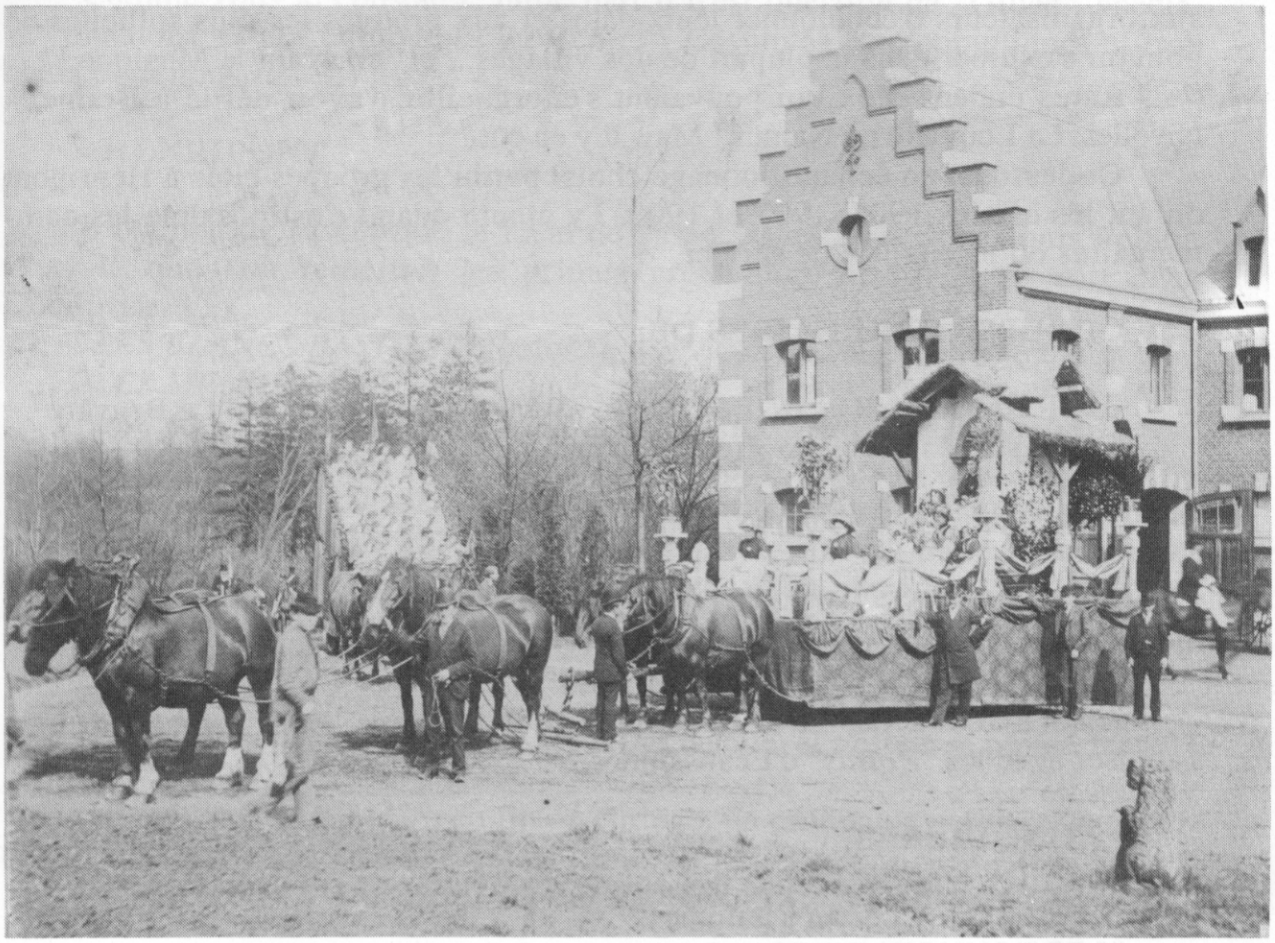
Nos brasseurs, marchands de bière, cafetiers, hôteliers resteront longtemps encore les initiateurs, les "sponsors" des multiples réjouissances populaires. Pas de groupe, de cercle, de société qui n'ait son local dans un cabaret.

On peut lire dans le "Journal de la Brasserie" qu'en 1890, on consommait en Belgique 14.765.750 hectolitres de bière (dont 149.215 importés). A 300 chopes par hecto, cela faisait 4.429.725.000 chopes pour une population d'un peu plus de 6 millions d'habitants: une moyenne annuelle de 738 chopes d'un tiers de litre par tête d'habitant (y compris femmes et enfants). En 1903, Henripont (± 400 habitants) comptait 1 café pour 25 habitants (un record, alors que la moyenne nationale était d'un café pour 35 habitants). En 1923, il y a un café pour 5 maisons. En 1936, il n'y avait plus que 10 cafés. Aujourd'hui, 1 seul! Des 3.387 brasseries belges en 1907, il n'en restait plus qu'une vingtaine en Wallonie en 1986 (Max Rosier)

Salut à toi bière limpide et blonde!
Je tiens mon verre et le bonheur en main
Ah! j'en voudrais verser à tout le monde
Pour le bonheur de tout le genre humain !

Antoine Clesse (Mons) - La bière
(A plein verre mes bons amis !)

LES GROUPES FOLKLORIQUES qui se forment alors ne vont plus chercher leur inspiration dans l'histoire de nos provinces moyenâgeuses, ni dans la lutte pour notre Indépendance Nationale comme cela se faisait dans les grandes villes du pays. Jeunes filles vêtues aux couleurs de la Belgique, Princes espagnols, Mousquetaires du Roi... ne passionnent pas nos villageois. Leur présence dans les défilés nouveaux sera des plus discrètes. Nos concitoyens, plus pragmatiques, explorent les greniers et les malles familiales là où sommeillent encore les reliques du passé, les robes et les costumes propres à restituer le *"Temps dè m'Grand'mére"*! Un bon départ pour toutes les "petites mains" qui coupent, découpent, imitent, transforment selon leur imagination. Le succès auprès du public complice est assuré même si les *"Laitières"* et les



Un défilé important et une multitude de chars abondamment décorés marquèrent l'entrée en fonction à Ittre du bourmestre Albert de Smet. Vers 1886.

"*Moissonneurs*" ne sont plus fermiers et si les "*Fileuses*" n'ont jamais pratiqué ni la quenouille ni le rouet.

5. QUELQUES GROUPES CARNAVALESQUES.

Nous choisirons comme CARNAVAL-type celui d'HENRIPONT qu'on appelait encore "CAVALCADE" à ses débuts. Il semble avoir été le plus ancien et le mieux suivi de tous. On note son existence de 1901 à 1913 (P.Peltier). Celui de Braine-le-Comte est de 1902, de Ronquières de 1908 et d'Ecaussinnes de 1909. Il y en eut aussi à Virginal, Hennuyères, Feluy...et bien d'autres sans doute car nos villages vivaient en perpétuelle osmose.

Au départ, la date choisie est celle du "*FEURÛ*" (Feux de Joie) le dimanche qui suit le MARDI GRAS et le MERCREDI DES CENDRES. Par la suite, nos Carnavals s'étaleront sur les mois de février, mars et avril permettant ainsi

aux organisateurs d'échelonner leurs dates et aux groupes les plus sollicités de pouvoir s'exhiber dans la plupart de nos villages... et "en avant la Musique !"

Rares étaient ceux qui pouvaient s'enorgueillir d'avoir défilé à Braine, à Nivelles, La Louvière ou Namur ! Mais il y en eût !

Ci-dessous, un échantillonnage choisi parmi les groupes cités à Henripont durant les années 1906, 1907 et 1908. J'y ajoute quand c'est possible les commentaires du journaliste de service.

GROUPES ORIGINAIRES DE:

- **VIRGINAL** : "*Les BUVEUX d'GENAIVE*" (genièvre) de "La Bruyère". Grand succès avec leur gros nez rouge.

- **BRAINE-LE-COMTE**

"*La JEUNESSE DU MAROUSET* " travestie en tyroliens. Sur leur bannière, une inscription un peu ...risquée ! (On ne dit pas laquelle)

"*LE CHAR DES JOUEUX d'CARTES*"

"*LES ECOLIERES*" très remarquées, joli costume. Elles semblaient bien s'amuser avec les "*Poilus*" d'Ecaussinnes.

- **RONQUIERES**

"*LES LAITIERES*" très animées.

"*LES TONNEKLINKERS*" (buveurs de fonds de tonnes)

"*LES AMIS DU PLAISIR*" et les "*BRASSEURS DE JULES DEKEYN*"

"*LES CENOBOTTES*" néologisme sans doute copié sur les "Cénobites tranquilles", groupe universitaire montois qui avait fait scandale au Goûter Matrimonial d'Ecaussinnes. Le Bourgmestre avait dû prendre alors une mesure de police pour éviter pareil "scandale" à l'avenir (J. Vandereuse). Notez qu'après la dernière guerre, des Mouscronnois, sous la conduite de Désiré Desseaux, animateur de "*Mouscron Wallon*", arboraient sur une pancarte ce texte ambigu :

Ni mous, ni crons
Mouscron !

- **ECAUSSINNES**

Outre "*Les POILUS*" déjà cités, il y avait

"*LES BÎCONTINS*" (bien contents)

"*LES PASSEUX d'NÛTES*" (passeurs de nuit)

"*LES MOISSONNEURS*"

"*LES BEBES ROSES*"(1909)....

Comme vous le constatez, nulle part il n'est question de "Gilles", spécialité binchoise et des communes du Centre ! Costumes trop compliqués et trop chers pour nous !

- HENRIPONT

Il est bon de savoir que le local de l'association était chez Louis Peltier. C'est là que l'on remettait les primes préalablement tirées au sort chez Dumortier.

"*LES BLANCS BASTONS*" (bâtons); des vieux très alertes malgré leur âge !

"*LES MENDIANTS*"

"*LES BEBES FEMMES*" et "*LES GUGUSSES*"; très bruyants

"*LES ARCHERS*"(de Saint Sébastien),grands buveurs devant l'Eternel

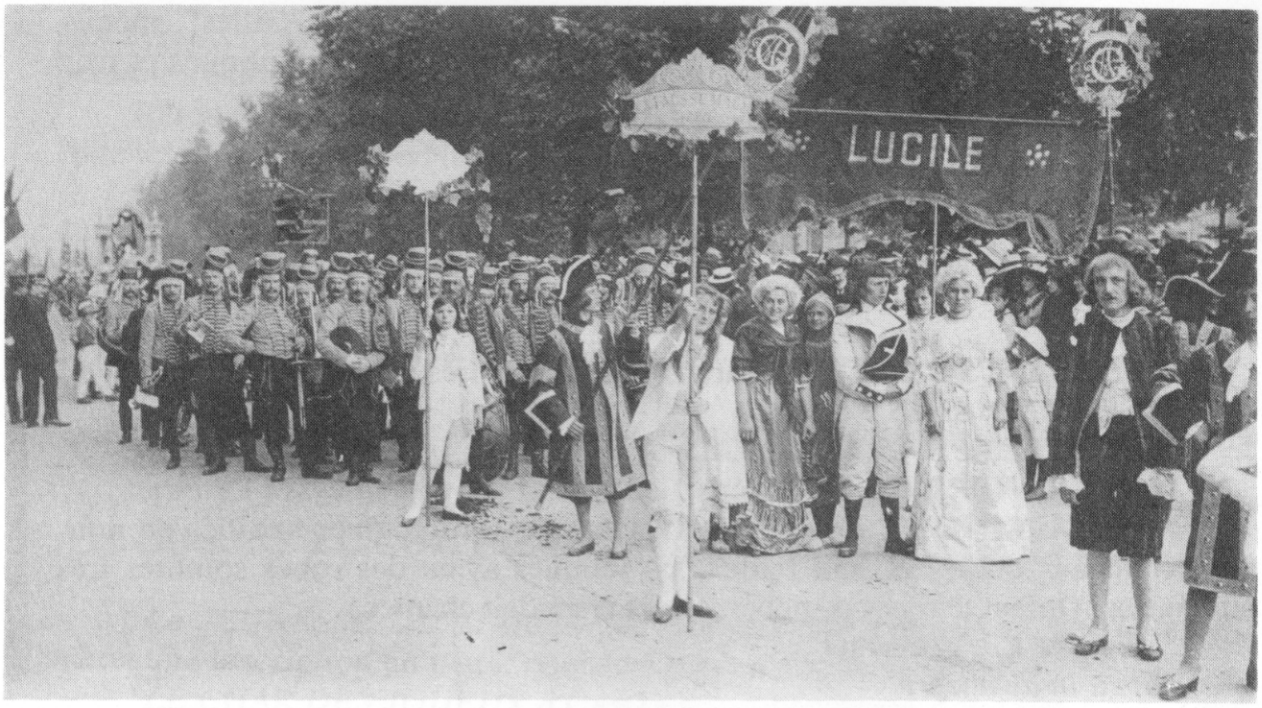
"*UN MARIAGE DE FLAMANDS*". On peut les imaginer habillés de noir, avec chapeau "boule" et "col raide", les femmes ayant des robes sombres très ouvragées...Durant le repas de noces, on les entendait chanter :

"*Ha Jefke n'ès'getrouwd*
Hij zit in de mizère
En t'es z'n eigen fout !"
(Jefke est marié, il est dans la misère (les ennuis) et c'est de sa propre faute !)

Suivant le "*MARIAGE*", en fin de cortège, un groupe de petits enfants derrière une pancarte annonçant :

"*LA PETITE JEUNESSE DES 400 HABITANTS d'HENRIPONT*"





Les petits et grands cortèges carnavalesques animèrent merveilleusement nos villages au temps de la Belle Epoque.

La place qui leur est dévolue s'explique aisément.

Ils suivent un mariage de Flamands. On peut donc y voir une allusion à la fécondité proverbiale des couples venus du nord. Toutefois, dans ce cas précis, je pencherais plutôt pour une raison simplement pratique.

Les petits enfants défilant en queue, les mamans pouvaient les amener à la dernière minute et les reprendre dès qu'ils accusaient quelque fatigue, sans déranger le moins du monde l'ordonnance du cortège. Elles pouvaient rester près d'eux et les surveiller du coin de l'oeil. Associer les jeunes parents à la fête était un gage de réussite. Nos organisateurs étaient de véritables stratèges. A Henripont, le succès était tel que "*la tête du cortège rattrapa parfois la queue*"...!

En général, les Carnavals de villages n'ont pas survécu à la guerre 1914-18. Mais d'autres initiatives, plus heureuses, se sont perpétuées longtemps après. Je compte bien vous en parler un jour.

6. DES VERTES ET DES PAS MÛRES

Alors que le "BON VIEUX TEMPS" est en train d'agoniser, disparaissent aussi les "*faufes*" du TEMPS PASSE (histoires, fables). Elles diffèrent tellement des nôtres - tout imprégnées d'esprit parisien et d'humour anglo-saxon - qu'on

est presque gêné aujourd'hui de les raconter. Mais faut-il pour autant les laisser tomber dans l'oubli ? La littérature française n'occulte pas les fabliaux du Moyen Age, ni les aventures de Gargantua et de Pantagruel ! Et puis, se taire serait donner raison à ceux qui pensent encore que le parler wallon n'était qu'un patois vulgaire. Ce serait trahir l'esprit de nos ancêtres, presque les insulter.

Certes nos devanciers utilisaient un vocabulaire que nous qualifierions aujourd'hui de rabelaisien et qui passe mal à l'antenne. Mais ils vivaient très près de la nature, en compagnie d'animaux domestiques et ils n'y voyaient pas malice. Pour eux, le mot "*cul* " n'était pas incongru. Il faisait partie de leur langage quotidien et leur scatologie n'était pas triviale, comme on pourrait le croire, mais gaie. Elle constituait une source inépuisable d'histoires drôles, de jeux d'esprit, de chansons gaillardes. Malheureusement, le vocabulaire utilisé -acceptable en wallon- ne l'était pas du tout en français, langue d'une élite cultivée. D'ailleurs, les écrivains le savent bien, eux qui, par prudence, traduisent les mots scabreux en latin ou en néologismes savants que seuls comprennent les initiés.

Les divertissements que je vais évoquer se déroulaient en famille ou en petit cercle d'amis autour du feu à la lumière vacillante d'un quinquet. Ils ont cessé dans les années 20 quand disparurent les "*skiennes*". Pas seulement à cause de la francisation des campagnes mais aussi suite à l'installation de la lumière électrique dans les habitations. L'atmosphère intimiste n'y était plus et les gens préféraient rester chez eux et se distraire en famille selon leur propre fantaisie. La famille nucléaire (cocooning) pointait déjà le nez. Les petites fermes et les maisons à l'écart du village, pas encore reliées au réseau électrique, me semblent donc avoir été les derniers endroits où furent pratiqués ces divertissements.

Il serait malséant d'en parler avec complaisance mais plus frustrant encore de n'en pas donner un petit échantillonnage pour lequel je réclame toute votre indulgence.

7. "*FAUFES* " et JEUX DE SOCIETE

UNE HISTOIRE AMUSANTE : "*LES TROIS GROS ROUTCH'S FLAMINS.*"

Ils ne connaissaient pas notre langue mais étaient désireux de l'apprendre. Ils arrivaient chez nous, à pied, pour y trouver du travail. Traversant un village wallon, ils entendent les gens dire : "*C'est les trois gros routch's Flamins !*". "*Je vais retenir cela !*" dit le premier dans son langage.

Un peu plus loin, deux femmes discutent et ponctuent leurs discours de :"*Sûr et certain!*". "*Je m'en souviendrai !*" dit le second. Plus loin encore, deux hommes font un pari :"*Pour une chique de toubac !*"."*Ça c'est pour moi*" dit le troisième, "*Je ne l'oublierai pas*".

Traversant le bois de la Houssière, ils aperçoivent un pendu se balançant au bout de sa corde. Ils auraient voulu le sauver peut-être mais il était attaché trop haut.

Surviennent les gendarmes à cheval qui questionnent les trois inconnus suspects :

-Qui a fait cela ?

-C'est les trois gros routch's flamins ! bredouille le premier

-C'est vous autres qui avez fait cela ?

-Sûr et certain ! répond le second satisfait.

-Et pourquoi avez-vous fait cela ?

-Pour une chique de toubac ! conclut le troisième ...

UNE HISTORIETTE VECUE qu'on apporte, en primeur, à une "veillée".

On veut obliger un enfant constipé à prendre sa médecine mais il se débat comme un beau diable. Se sentant sur le point de céder, il s'écrie d'un ton vengeur:

"Dji l'pèrdrai mais dji n'tchirai ni !"

UNE DEVINETTE SURPRISE

-Connaissez-vous *"èl faufe du blanc tchfau" ?*

- ??

-Erlèvez s'queue, vos virez s'trau ! (Dictionnaire du Centre)

DES "*BOQUETS*" (morceaux) de CHANSONS VERTES

à la façon de "*Marie Clape Chabot*"; sur l'air de ....:

-Sur l'air de "*Laid, sale diaap*" (diable)

"Il a tchi à s'maronne

.....

Pasc'qu'il avait trop mindji d'prones ! (prunes)

-Sur l'air de "*As-tu vu Bismarck ?*" marche militaire

"In r'vènant d'Saint-Dji.le (Saint-Gilles)

Skit qui m'prind, skit qui m'prind..."

Un froussard était un "*skitou*" ou un "*chitou*". Les "*valets*" du jeu de cartes aussi. La dame de pique, c'était "*la trouille*" (truie) car elle vous ménageait toujours quelque cochonnerie, une carte porte-malheur.

"Dame de Pique soit favorable !"

implorait le joueur désespéré dans une chanson célèbre de E.Joullot et F.Chaudoir inspirée sans doute de Pouchkine.

A Mr SÉVIR (ex RIVES)

La Dame de Pique

Chanson Créée par **DONA** à l'Eldorado

le Chanteur Populaire

Chantée par

FARJAUX
au Concert Parisien

B. GASTHON'S
au Jardin de Paris

LAURIER
au Kursaal

Chantée par **RAGELIN**
à la Scala

BRÉVANNES
à la Sirène

DARGIL
à Bobino

FONTA
au Casino St Martin



Paroles de

Eug. JOULLOT

Musique de

Félix CHAUDOIR

prix net : 1.25

Edition Universelle, E. JOULLOT, 52, Faubg St Martin, Paris

Tous droits d'exécution, de reproduction et de traduction réservés tous pays

imp. L. Ghidone

UN JEU DE MIMES, humour noir :

"*L'APOTHICAIRE EST MORT* " dit l'animateur (trice) et chacun à son tour de donner un détail de l'événement, détails mimés par tous et qui s'additionnent :

"*Il est mourt* (mort)

- *avu in î frumé* (un oeil fermé)
- *avu s'bouche su l'costé*
- *avu s'bras stindu* (étendu)
- *avu s'djamp' plouyée* (jambe pliée)

Ici on commence à perdre l'équilibre mais plus c'est difficile et drôle, plus on rit. Ça se terminera indubitablement par

-"*avu n'broque à s'cul !* " Image même de la déception !

UN JEU DE RIMES, sur les prénoms:

Chacun à son tour lance un prénom et l'auditoire doit trouver la ou les rimes qui conviennent :

-Il s'appelle Jules ! - *Jules qui r'cule !*

-Son frère c'est Myin ! - *Myin qui dèskin*

(Emilien) *D'in l'fosse au brin !*

...Eclats de rire! Double rime, bravo !

-Et la soeur d'Arthur ? - *Elle bat l'bûr'* (beurre)!

LE MOT "*BOUDÈNNE*" (bedaine, ventre, nombril)

On l'utilise pour brocarder les gens des villages voisins. Les deux refrains qui suivent se chantent sur des airs de "*Gilles de Binche*" :

...su l'pont d'Arquennes (bis)
Frottez vos boudènne
Contre èl mienne !
...Les djins d'Escaussènnes
Ont mau leu(r) boudènne
Pou avoir mindji
Dèl'porée à z'oulènnes (purée de chenilles vertes)

N.B. Arquennes et Scaussènnes ont été choisis parce qu'ils riment avec "*Boudènne*". Vous pouvez alors imaginer ce qu'on aurait pu inventer pour faire rimer "*Ytte*" et "*Vesnau*"..!

Il est des mots wallons dont l'usage vous classe sans rémission sur une échelle de valeurs éducatives et morales. Si vous voulez, par exemple, qualifier une personne obèse et que vous dites :

C'est une

-*GROSSE PANSE*, c'est très vulgaire! Vous êtes au pied de l'échelle, sur le plus bas "*sploton*" (échelon)

-*GROSSE BOUDÈNNE*, c'est beaucoup mieux, vous montez d'un "*sploton*" !

-*GROSSE BOUDINE* est mieux encore, plus poli, 2 splotons !

-*GROSSE DIDINE* devient très affectueux et convient magnifiquement

aux femmes enceintes. "*Montez, montez les grosses didines*" !

-*GROS VENTRE* est le mot français, aseptisé et sans relief aucun. Vous avez atteint le sommet de l'indifférence et vous pouvez trôner sur le plus haut "*sploton*" de l'échelle ! !

" Les mots wallons ont une coloration, un jus, une verdeur, un élan et, aussi, une APTITUDE A LA NUANCE qui leur appartiennent en propre " (Willy Chaufoureau, auteur patoisant nivellois).

LA CHANSON TOURNANTE

Celle qui court après sa queue ! Déjà, on utilise le français. En choeur :

Mon pantalon est décousu
Si ça continue
On verra l'trou d'
Mon pantalon est décousu
Si ça continue
On verra l'trou d'
Mon pantalon est décousu...(ad libitum)

Celui qui le premier en aura assez de cette agaçante ritournelle prononcera bien haut la rime finale libératrice qui arrêtera le mouvement giratoire infernal. Il aura droit aux applaudissements ...ou aux huées de ses partenaires.

Ces jeux sont tellement innocents ! Mais impensables à l'heure actuelle, surtout s'il s'agit de les faire passer à la RADIO ou à la T.V. Même l'immortel Rabelais ne fait plus recette depuis longtemps. Nous vivons dans une société permissive et pudibonde à la fois. Les mots font plus peur que la chose qu'ils désignent. Le français, langue de salon, très 18ème siècle, y est pour beaucoup !

Gaston NEUKERMANS

SOURCES

Pierre Peltier : un de nos fidèles abonnés de souche henripontoise.
"En 1909, à Ecaussinnes-d'Enghien, un carnaval particulièrement bien réussi." Val Vert, 3ème trimestre, 1984, p 57

Joseph Delmelle : Panorama de la littérature à Nivelles (1980)

Statistiques
concernant la bière et les cafés dans la "Semaine Brainoise" des 22-6-1902 et 01-11-1903 et "Sennette" 18-10-1936

Max Rosier
Préface de "La brasserie à Vapeur de Pipaix", 2ème édition, 1990

Carnaval d'Henripont
- en 1906 "Semaine Brainoise" du ler avril
- en 1908 "Sennette" du 4 avril


Procession de BOIS-SEIGNEUR-ISAAC.
Edit. Gilissen, Laiterie de l'Abbaye, Bois-Seigneur-Isaac.


Virginal. Sortie de la Procession.
édit. A. Picalausa-Havaux